

DECRET D/2016/004 / PRG/SGG

PORTANT NOMINATION
DE L'INSPECTEUR GENERAL D'ETAT

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

- Vu la Constitution;
- Vu le Décret D/2012/124/PRG/SGG du 8 Novembre 2012 Portant Attributions, Organisation et Fonctionnement de l'Inspection Générale d'Etat et statuts de ses membres ;
- Vu le Décret D/2012/132/PRG/SGG du 12 Décembre 2012 Portant organisation de la Présidence de la République;

DECRETE

Article 1er. Monsieur Aliou Diallo, Inspecteur d'Etat, précédemment Ministre des Transports, est nommé Inspecteur Général d'Etat en remplacement de Monsieur Massoud Oumar Thiam.

Article 2. Le présent décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 04 JAN. 2016

Professeur Alpha CONDE



DECRET D/2016/004 / PRG/SGG

PORTANT NOMINATION
DE L'INSPECTEUR GENERAL D'ETAT

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

- Vu la Constitution;
- Vu le Décret D/2012/124/PRG/SGG du 8 Novembre 2012 Portant Attributions, Organisation et Fonctionnement de l'Inspection Générale d'Etat et statuts de ses membres ;
- Vu le Décret D/2012/132/PRG/SGG du 12 Décembre 2012 Portant organisation de la Présidence de la République;

DECRETE

Article 1er. Monsieur Aliou Diallo, Inspecteur d'Etat, précédemment Ministre des Transports, est nommé Inspecteur Général d'Etat en remplacement de Monsieur Massoud Oumar Thiam.

Article 2. Le présent décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 04 JAN. 2016

Professeur Alpha CONDE

